



Communiqué de presse

Paris, le 10 février 2021

L'ACPR met en garde contre de fausses attestations de garantie financière usurpant la dénomination de l'entreprise bulgare d'assurance ZAD BULSTRAD VIENNA INSURANCE GROUP

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) a été informée de la délivrance de fausses attestations de garantie financière obligatoire en France, notamment pour l'exercice de l'activité d'agence de voyage, utilisant frauduleusement la dénomination de l'entreprise bulgare d'assurance ZAD BULSTRAD VIENNA INSURANCE GROUP et établies par une personne dénommée Renaud Dugros de Boisseguin.

L'entreprise d'assurance ZAD BULSTRAD VIENNA INSURANCE GROUP, agréée par la Financial Supervision Commission (FSC) en Bulgarie, est autorisée à commercialiser des contrats d'assurance en France au titre du régime de la liberté de prestation de services (LPS) et notamment des garanties financières.

Toutefois, l'entreprise ZAD BULSTRAD VIENNA INSURANCE GROUP, interrogée par l'ACPR, a indiqué qu'elle n'assurait pas de risques sur le territoire français et confirmé le caractère frauduleux des attestations établies ainsi que l'absence de mandat délivré à une personne dénommée Renaud Dugros de Boisseguin. L'ACPR précise que cette personne n'est pas inscrite à l'Orias.

Si vous avez été victime de cette fraude, l'ACPR vous invite par conséquent à [déposer une plainte](#) dans les meilleurs délais.

À propos de l'ACPR

Adossée à la Banque de France, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) est l'autorité administrative qui contrôle les secteurs de la banque et de l'assurance et veille à la stabilité financière. L'ACPR est également chargée de la protection de la clientèle des établissements contrôlés et assure la mission de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Elle est aussi dotée de pouvoirs de résolution. Les services opérationnels de l'ACPR sont regroupés au sein de son Secrétariat général.

Visitez notre site <https://acpr.banque-france.fr/> et <https://www.abe-infoservice.fr/>

Contact Presse :

Unité Communication de l'ACPR - Email : presse@acpr.banque-france.fr - 01 42 44 72 76